

COMPTE RENDU SOMMAIRE OFFICIEL  
de la séance du vendredi 29 juin 2012

L'an deux mille douze, vendredi 29 juin, à 9 heures, l'assemblée de la province Sud s'est réunie, sous la présidence de **M. Alain LAZARE**, dans la salle des délibérations de l'hôtel de la province Sud.

Étaient présents : Mmes ANDREA-SONG, ARLIE, BRIZARD, DAVID, DONIGUIAN-PANCHOU\*, LEQUES, LIGEARD, MALAVAL-CHEVAL, MILLET, MOINDOU, SANMOHAMAT, SIO-LAGADEC et ainsi que MM. BERNUT, BRETEGNIER, BRIAL, DE GRESLAN, LASNIER, LAZARE, LEROUX, LOUECKHOTE, MICHEL, MULIAKAAGA, PABOUTY, ROBELIN, SALIGA, SAM, SONG et WAMYTAN.

\* Partie en cours de séance.

Étaient absents excusés : Mmes DALY, LAGARDE, LAUOUVEA, OHLEN, VOISIN et WAHUZUE-FALELAVAKI ainsi que MM. FROGIER, GAY, MARESCA, NATUREL, REGENT et VITTORI.

|                         |                        |   |                      |
|-------------------------|------------------------|---|----------------------|
| <u>Procuration de</u> : | Mme DALY               | à | M. MULIAKAAGA ;      |
|                         | Mme DONIGUIAN-PANCHOU* | à | M. LOUECKHOTE ;      |
|                         | M. FROGIER             | à | M. LAZARE ;          |
|                         | M. GAY                 | à | Mme ANDREA-SONG ;    |
|                         | Mme LAGARDE            | à | M. MICHEL ;          |
|                         | Mme LAUOUVEA           | à | M. PABOUTY ;         |
|                         | M. MARESCA             | à | Mme MALAVAL-CHEVAL ; |
|                         | M. NATUREL             | à | M. BRIAL ;           |
|                         | Mme OHLEN              | à | M. BERNUT ;          |
|                         | M. VITTORI             | à | M. LEROUX ;          |
|                         | Mme VOISIN             | à | M. SAM ;             |
|                         | Mme WAHUZUE-FALELAVAKI | à | Mme ARLIE.           |

L'exécutif de la province était représenté par M. LAZARE, premier vice-président et Mme LIGEARD, troisième vice-présidente de l'assemblée de la province Sud.

L'Etat était représenté par M. ELBEZ, commissaire délégué de la République pour la province Sud.

L'administration était représentée par M. GARCIA, secrétaire général, ainsi que par :  
M. HMALOKO, secrétaire général adjoint ;  
M. GISLARD, secrétaire général adjoint ;  
Mme HAMDACHE, chargée de mission à la cellule du contrôle de gestion (SG) ;

Mme TRAVERS, directrice des ressources humaines (DRH) ;  
 Mme DELANNOY, directrice de l'action sanitaire et sociale (DPASS) ;  
 Mme MÜNKEL, directrice de l'équipement (DEPS) ;  
 M. ARSAPIN, directeur des finances (DFI) ;  
 M. TOUBHANS, directeur juridique et d'administration générale (DJA) ;  
 M. MILLO, directeur du patrimoine et des moyens (DPM) ;  
 M. LAURENT, directeur par intérim de la jeunesse et des sports (DJS) ;  
 M. FRIAT, directeur de la culture (DC) ;  
 M. THUPAKO, directeur du logement (DL) ;  
 M. BUILLES, directeur de l'économie, de la formation et de l'emploi (DEFBE) ;  
 M. MALAUSSENA, directeur de l'éducation (DES) ;  
 Mme MARTINI, directrice adjointe de l'environnement (DENV) ;  
 M. OEDI, chef du service des affaires budgétaires (DFI) ;  
 Mme CHASSARD, chef du service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative (DJA) ;  
 M. ARLIE, rédacteur des débats (DJA).

Participait également aux travaux de l'assemblée en sa qualité de personnalité qualifiée lors de la présentation du rapport n°927-2012/APS : Mme MUSSELLIER, trésorière de la province Sud.

◆ ◆ ◆

**Rapport n°927-2012/APS : Projets de délibération :**

- relatif à l'approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2011 ;
- portant affectation des résultats 2011.

Le compte de gestion présenté par le comptable de la province Sud ainsi que le compte administratif pour l'exercice 2011 sont approuvés aux montants suivants :

|  | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT | TOTAL GENERAL  |
|--|----------------|----------------|----------------|
| <b>Opérations de l'exercice 2011 :</b>             |                |                |                |
| Recettes réalisées :                               | 44 680 895 000 | 13 692 546 485 | 58 373 441 485 |
| Dépenses réalisées :                               | 44 577 893 780 | 11 079 435 065 | 55 657 328 845 |
| ↓  |                |                |                |
| Résultat de l'exercice 2011 :                      | 103 001 220    |                | 103 001 220    |
| Solde des émissions d'investissements :            |                | 2 613 111 420  | 2 613 111 420  |
| ↓  |                |                |                |
| Résultats reportés :                               | 1 845 254 382  | -2 947 441 077 | -1 102 186 695 |
| ↓  |                |                |                |
| Résultat de la section de fonctionnement :         | 1 948 255 602  |                | 1 948 255 602  |
| Solde d'exécution de la section d'investissement : |                | -334 329 657   | -334 329 657   |
| ↓  |                |                |                |
| Restes à réaliser en recettes :                    | 1 095 958 605  | 1 776 646 478  | 2 872 605 083  |
| Restes à réaliser en dépenses :                    | 557 034 280    | 418 602 855    | 975 637 135    |
| Excédent de financement :                          | 2 487 179 927  | 1 023 713 966  | 3 510 893 893  |

Ont voté pour : Le Rassemblement-UMP (15 voix), l'Avenir ensemble (5 voix), et le FLNKS (4 voix). (24 voix).

Se sont abstenus : Calédonie ensemble (11 voix), l'UDC (2 voix) et M. LOUECKHOTE (2 voix). (15 voix).

- Adopté -

Le résultat global 2011 est affecté comme suit :

|                |  | DEPENSES    | RECETTES      |
|----------------|--|-------------|---------------|
| INVESTISSEMENT | 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté | 334 329 657 |               |
| FONCTIONNEMENT | 002 Excédent de fonctionnement reporté                       |             | 1 948 255 602 |

- Adopté à l'unanimité -

◆ ◆ ◆

Avant d'aborder l'examen des projets de délibération fixant l'organisation de la direction des sports et des loisirs, de la direction de l'action sanitaire et sociale, de la direction de l'économie, de la formation et de l'emploi, de la nouvelle direction de l'équipement et de la direction du foncier et de l'aménagement, monsieur de GRESLAN, au nom du groupe *Calédonie Ensemble*, a soumis à l'assemblée, conformément aux dispositions de l'article 36 du règlement intérieur de l'assemblée de province, une question préalable commune à l'ensemble de ces textes.

Il a considéré qu'aux termes de l'article 9 du règlement intérieur, la réorganisation de ces directions aurait dû être examinée par l'ensemble de commissions intéressées et non soumise à l'avis seulement de la commission du personnel et de la réglementation générale.

Le premier vice-président a proposé que l'ensemble des projets de délibération concernant la réorganisation des directions soient retirés de l'ordre du jour et que les commissions intéressées soient consultées sur les cinq projets de délibération précités.

◆ ◆ ◆

**Examen des observations définitives de la chambre territoriale des comptes.**

◆ ◆ ◆

**Rapport n°1034-2012/APS : Projet de délibération modifiant la délibération n°43-2009 APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes extérieurs.**

Sont désignés pour siéger comité consultatif de l'environnement, monsieur Jean-Louis d'AUZON, membre titulaire et madame Monique LORFANFANT, membre suppléant, représentants de l'Association pour la sauvegarde de la nature néo-calédonienne, association déclarée ayant pour objet la protection de l'environnement.

- Adopté à l'unanimité -

A la commission locale des dépôts d'hydrocarbures :

Madame Alexandra MALAVAL-CHEVAL est désignée en remplacement de madame Isabelle OHLEN.

- Adopté à l'unanimité -

Sont désignés pour siéger au conseil d'administration de l'Association de gestion du restaurant de l'Hôtel de la province Sud, le secrétaire général de la province Sud ou son représentant, le directeur de l'action sanitaire et sociale ou son représentant, le directeur des ressources humaines ou son représentant.

- Adopté à l'unanimité -

◆ ◆ ◆

La séance a été levée à 10 heures 36.

*Le premier vice-président,*  
ALAIN LAZARE